

SCHEMA DE GESTION LEADER

Pièces au dossier

1^{er} contact avec le GAL : vérification de l'éligibilité de votre projet



VOTRE PROJET EST FINALISE ?
Votre plan de financement est clos ?

VOTRE PROJET EST A L'ETAT D'IDEE ?

Dépôt du formulaire simplifié pour une présentation du projet **en opportunité**

Formulaire simplifié

Attestation de dépôt

Avis d'opportunité
du Comité de programmation

Si avis favorable ou recommandations

Accompagnement technique du GAL pour le montage de votre dossier
(Plan de financement : Calcul de la subvention LEADER...)

Dépôt du dossier de demande de subvention **en programmation**
Avec les pièces annexes (notifications cofinanceurs...)

Formulaire demande de subvention

Accusé de réception de dossier complet

Instruction du dossier par le GAL et la DDAF

Examen du dossier en Comité de programmation et vote de la subvention

Ajourné

Favorable
(Préconisations éventuelles)

Défavorable

Notification

Préparation de la convention par la DDAF

Signature de la convention
(entre le maître d'ouvrage, le GAL et la Préfecture de Région)

Convention

Suivi du projet par le GAL

Préparation du dossier de demande de paiement avec le GAL
Envoi à la DDAF qui contrôle et établit le certificat de service fait

Dossier de demande de paiement

Paiement de la subvention LEADER par l'ASP
Conditionné par les paiements des cofinanceurs

Versements intermédiaires

Solde

REALISATION DU PROJET